

ACCIDENT SPELEO --> NUMEROS D'APPELS :

téléphoner par ordre de priorité jusqu'à l'établissement d'un contact:

1°/ SSF DU GARD - NUMEROS des CONSEILLERS TECHNIQUES:

- Pierre-Guy LAVIGNE: 06 68 35 89 80
- Jean-François PERRET: 06 12 83 48 24 ou 04 66 72 77 61
- Laurent CHALVET : 06 65 12 47 86 ou 04 66 45 80 99
- ou application pour smartphones "SSF Alert"

2°/ SSF NATIONAL – NUMERO VERT: 0 800 121 123

3°/ SAPEURS - POMPIERS: 112 ou 18

4°/ GENDARMERIE NATIONALE: 17

En cas d'alerte relative à un accident spéléo, téléphoner par ordre de priorité jusqu'à l'établissement d'un contact :

- Liste des Conseillers Techniques Départementaux
- À la cellule opérationnelle nationale du Spéléo-Secours-Français
Téléphoner au numéro vert : **0800 121 123**
- Au Centre de Traitement de l'Alerte (tél : 112) en précisant :
 - Qu'il s'agit d'un « accident de spéléologie »
 - Qu'il faut alerter le « Conseiller Technique » en spéléo-secours sur le département.
- À la gendarmerie locale (tél : 17) en précisant :
 - Qu'il s'agit d'un « accident de spéléologie »
 - Qu'il faut alerter le « Conseiller Technique » en spéléo-secours sur le département.

En cas d'accident corporel, il est indispensable que l'alerte soit transmise par un témoin direct. Il pourra ainsi répondre aux questions qui lui seront posées relatives au lieu, à l'heure et aux circonstances de l'accident. Le message d'alerte devra également comporter un bilan de santé minimum de la victime (les six questions). Il faut consacrer le temps nécessaire à la collecte et à la rédaction des renseignements qui constituent le message d'alerte. À savoir :

- **L'heure et les circonstances de l'accident**
- **Le bilan de l'accidenté.** Le minimum sera :
 1. La victime répond-elle aux questions ?
 2. Peut-elle bouger tous ses membres ?
 3. Sa respiration est-elle normale ?
 4. Le pouls bat-il au poignet ?
 5. A-t-elle des blessures évidentes ?
 6. Est-elle en train de s'affaiblir ?